03/06/1995 09:15

09

DM-14

Usine de triage Lachenaie inc.

AUD 6212-03-26

Mémoire concernant le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie

par

Anne-Marie Bischoff
ENJEU et ENVironnement JEUnesse inc.

BAPE
Le 7 mars 1995

PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

Fondé en 1979, ENJEU et ENvironnement JEUnesse inc., est un organisme sans but lucratif ayant pour mission l'épanouissement de l'Éducation Relative à l'Environnement (ÉRE) auprès des jeunes âgés de 15 à 34 ans.

A chaque année, nous organisons une campagne de sensibilisation (L'Écologie en action) dans les institutions secondaires, collégiales et universitaires. Depuis trois ans, cette campagne est axée sur la gestion écologique des déchets-ressources. Ainsi, nous rejoignons des milliers de jeunes à travers le Québec. La bise d'automne constitue notre colloque annuel de formation où des centaines d'intervenants échangent leurs expertises, acquièrent de l'information et se ressourcent dans une ambiance de fête.

Nous produisons d'excellents outils afin que nos membres instaurent une gestion écologique des déchets dans leurs institutions. Selon eux, notre aide est essentielle.

ENJEU est un membre fondateur de l'Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (AQPERE). Nous sommes un porte-parole important en ce qui a trait à l'Éducation Relative à l'Environnement (ÉRE). ENJEU est également membre du Front Commun Québécois pour une Gestion Écologique des Déchets (FCQGED) et nous appuyons leur position décrite dans le manifeste pour une gestion écologique des déchets solides.

Pour nous, la gestion écologique des déchets-ressources repose sur le principe des 3R-D. C'est-à-dire, dans l'ordre, la réduction à la source, la réutilisation et finalement, le recyclage incluant le compostage. Le tout dans un processus démocratique. Tout le monde est concerné par la gestion que nous faisons de nos déchets et tout le monde a son mot à dire concernant les décisions qui sont prises.

ENvironnement JEUnesse... une génération qui pousse pour une gestion écologique des déchets, depuis 15 ans.

<u>Note:</u> Le genre masculin est employé dans le but d'alléger le texte.

Introduction

Depuis quelques années, on note un engouement de plus en plus marqué pour le recyclage. Les citoyens québécois se conscientisent davantage quant à l'importance de conserver nos ressources limitées. Lorsqu'ils participent à leur programme de collecte sélective, ils se rendent compte du gaspillage engendré par notre société de surconsommation.

Le syndrome "Pas dans ma cour" rejoint un nombre grandissant de personnes provenant de tous les milieux, partout dans la province, le pays et dans le monde. Peu de gens, mis à part les promoteurs, acceptent l'implantation d'un site d'enfouissement ou d'un incinérateur dans leur milieu de vie. Nous avons pu le constater dans le projet de construction de l'incinérateur de la RIGDIM avec la Foster Wheeler.

Les jeunes sont également très engagés. Ils sont des milliers, dans tout le Québec, à sensibiliser leur communauté en initiant des projets de récupération de papier, de canettes, verre, plastique, métal. Certains font même du compostage. Ce sont nos jeunes qui mettent en place des infrastructures écologiques dans leurs institutions en instaurant un Comité d'Action et de Concertation en Environnement (CACE) regroupant les directeurs, syndicat, employé(e)s de soutien, enseignants et les étudiants.

Pendant des années, nous avons cru que les sites d'enfouissement sanitaires allaient régler le problème...malheureusement, ils en créent d'autres et plutôt que de prendre nos responsabilités, nous préférons cacher le problème. Les 3R offre beaucoup d'avantages contrairement à l'enfouissement.

Je vous présente le manifeste de la bande d'ordure, qui représente la position d'ENvironnement JEUnesse sur la gestion des déchets ainsi qu'une critique du programme Mobius destinés aux jeunes du primaire, 2ème cycle.

Quelques faits

Nous les jeunes, sommes prêts à gérer nos déchets de façon responsables. La population et les jeunes, demandent qu'un programme de récupération soit mis en place dans leur municipalité, les gouvernements provinciaux et fédéraux se fixent comme objectif la réduction des déchets, des projets de ressourceries naissent un peu partout au Québec, notamment à Montréal. Bien sûr, les changements de comportements et d'habitudes sont longs mais ils sont de plus en plus intégrés dans notre quotidien. Les effets sont notables.

Arrêtons d'encourager l'enfouissement sanitaire à des coûts si bas, qu'ils découragent certains d'investir dans le recyclage.

Arrêtons de gaspiller nos ressources naturelles.

Arrêtons les contradictions politiques entre les voeux pieux de réduction de déchets et ce projet d'agrandissement de site d'enfouissement... alors que celui-ci aura besoin d'un volume encore plus grand de déchets.

Arrêtons de reléguer aux jeunes la facture salée dûe à une mauvaise gestion de nos déchets-ressources.

Nous ne sommes pas convaincus de la sécurité envers l'environnement que procurent les sites d'enfouissement sanitaires et les incinérateurs. L'enfouissement pêle-mêle nécessite beaucoup de travail afin de contenir les fuites de lixiviat et de biogaz... Surtout lorsqu'on sait que 50% des sites d'enfouissement sanitaires ne respectaient pas les normes règlementaires de protection environnementale en 1988. (État de l'environnement, Québec, 1992, p.484)

Pourtant selon Collecte sélective Québec, la moitié de la population a accès à un programme de collecte sélective et le taux de participation dépasse généralement 75%. Environ 170 000 tonnes métriques de matières ont été récupérées en 1994. Il y a de nombreux débouchés pour les matières récupérées. Le recyclage constitue une activité économique en expansion. Vous voulez freiner tous ces efforts avec votre projet d'agrandissement?

Notre sac vert est récupérable à 80%... Avec de bonnes campagnes de sensibilisation en mettant l'accent sur l'éducation à l'environnement auprès de la population; tout en incitant le récupérateur à être rémunéré au volume ou à l'acte; en adoptant une règlementation plus incitative envers le recyclage et finalement, en se doter de politiques d'achats favorables; le Québec pourrait augmenter son taux réel de récupération.

Une politique d'achat signifie de favoriser l'acquisition de produits et l'utilisation de solutions qui maintiennent et améliorent la qualité de l'environnement.(État environnement, Québec,1992,p.478)

Nos principes directeurs

Pour réaliser une gestion écologique des déchets basée sur les 3R-D, il y a quatres principes à respecter:

Premièrement, il faut garder les solutions à petite échelle. Les méga-sites ne peuvent régler tous nos problèmes. Nous avons besoin de mécanismes et de processus flexibles qui s'adaptent aux

réalités que nous vivons dans nos aires d'activités quotidiennes. La crise des déchets c'est l'affaire de tous et c'est ensemble que nous allons la solutionner. La clé du succès? Le tri à la source chez soi, au bureau ou à l'école.

En deuxième lieu, il faut garder la gestion des déchets au niveau communautaire. La régionalisation est un principe extrêmement important. Il ne faut surtout pas infliger le fardeau d'un méga-site à une population locale seulement. Il faut en finir du temps où une région pouvait exporter ses déchets et ses problèmes vers une autre. C'est une question de respect, de qualité de vie au sein d'une communauté et de responsabilisation commune.

Troisièmement, il faut garder la gestion des déchets publique. La population doit avoir un accès direct, immédiat, et en tout temps à linformation quant à la gestion qui est faite de son sac vert. Les citoyens sont partie intégrante de la résolution du problème. Un promoteur, privé ou public, doit être responsable de réaliser les 3R-D; avec une gestion transparente car ils ont des comptes à rendre à la population.

Finalement, il faut faire confiance à la population et miser sur l'éducation. Le virage vert se retrouve dans la capacité de changement des personnes. Il faut arrêter d'investir dans des technologies qui perpétuent des comportements irresponsables. Lorsqu'une campagne de sensibilisation et d'éducation est bien faite la population embarque.

Nous, les jeunes d'ENvironnement JEUnesse, acceptons de nous responsabiliser au maximum; à compter d'aujourd'hui, par l'entremise des 3R-D.

Nous n'acceptons pas que les générations actuelles, par leurs activités, leur mode de vie et de valeurs refilent des tonnes de déchets aux générations futures et viennent ainsi compromettre les posssibilités de développemenmt en nous léguant une dette écologique, sociale et fiancière.

Nous sommes convaincus que la seule façon d'acquérir un consensus sur une gestion écologique des déchets au Québec, c'est d'associer la population aux décisions et aux choix de société dans une perspective d'éducation relative à l'environnement.

Nos actions locales individuelles à la maison ou dans nos institutions sont interdépendantes et essentielles à la résolution des problèmes globaux et interreliées à des choix nationaux.

Nous, individu ou collectivité, devont rester ouvert au changement de comportements, de technologies et aux alternatives qui répondent à nos besoins.

La responsabilisation, la concertation, la coopération entre les différents acteurs tels les citoyens, les groupes, Les

organisations, les institutions, les entreprises et le gouvernement, sont des actions essentielles à la réalisation d'une gestion écologique des déchets-resources.

Notre position sur ce projet d'agrandissement

Nous, ENvironnement JEUnesse, exigeons un moratoire sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie tant qu'il n'y aura pas de politique nationale sur les 3R-D ainsi que d'un débat public.

Nous, les jeunes, trouvons intolérable cette façon de gérer nos déchets-ressources qui auront de graves conséquences. Plutôt que de déresponsabiliser tous et chacun avec des techniques tels l'enfouissement sanitaire ou l'incinération, nous devons concentrer nos efforts et encourager les initiatives individuelles et locales en soutenant les groupes environnementaux locaux. La population et les jeunes doivent être directement et continuellement intégrée dans l'ensemble des processus de décisions impliquant la gestion écologique des déchets-ressources.

Notre position

ENvironnement JEUnesse PROPOSE:

1.1 Que le ministre du MEF organise une **enquête** et des **audiences publiques** sur le traitement actuel des déchets et sur les alternatives possibles (3R).

1.2 Que la **participation de la population**, en particulier les **jeunes**, soit encouragée à ces audiences et que les intervenants aient le financement nécessaire à leur représentation.

1.3 Que le MEF impose un **moratoire** interdisant la mise en place de tout nouvel **incinérateur**, ou **site d'enfouissement**, de même que l'agrandissement et/ou rénovation majeur tant que l'enquête et les audiences ne soient pas terminées.

1.4 Qu'à la suite de ce processus démocratique, le MEF encadre la gestion écologique des déchets par une **politique d'avant-garde** pour appuyer et favoriser la réalisation des 3R par chaque région.

1.5 Que les coûts de traitement (incinération et/ou enfouissement) à la tonne soient augmentés pour atteindre un coût prohibitif.

1.6 Que cette **politique tarifaire** de découragement de l'incinération et/ou enfouissement des déchets et de stimulation des 3R s'opère en **concertation** avec les provinces et états voisins pour éviter l'importation et l'exportation illégale des déchets.

1.7 Que les sommes recueillies par le gouvernement du Québec soient investies dans un **fonds** de recherche, de développement et de

réalisation des 3R ainsi que dans la réhabilitation et la surveillance des sites.

1.8 Que le gouvernement du Québec procède parallèlement à une intégration quantitative et qualitative des coûts globaux (environnementaux, sociaux, financiers, économiques) des différents modes de gestion des déchets-ressources de façon à refléter les coûts réels.

1.9 Que les différents paliers de gouvernement, les industries, les entereprises, les groupes s'engagent dans la réduction à la source. Qu'ils aient également l'obligation de rencontrer les objectifs du Protocole National sur l'emballage et la réduction à la source.

1.10 Que, pour un bien de même usage, la mise en marché d'un produit de qualité et durable soit obligatoire et que parallèlement le produit jetable et éphémère soit interdit ou découragé sur le marché.

1.11 Que les normes de fabrication des produits soient établies afin que ceux-ci correspondent aux critères de durabilité, de réparabilité et de recyclabilité.

1.12 Que les différents paliers gouvernementaux collaborent et appuient financièrement les citoyens qui initient des projets communautaires de "Ressourceries".

1.13 Que le gouvernement du Québec, via la Société de récupération et de recyclage du Québec (Recyc-Québec), établisse une réglementation visant la réduction des emballages primaires, secondaires et tertiaires de ceux-ci par les producteurs.

1.14 Que le montant de la consigne soit de 0.10 $ par contenant afin de valoriser et de stimuler les habitudes de retour et ainsi augmenter les taux de récupération et diminuer la pollution sauvage.

1.15 Que les sommes recueillies des consignes alimentent un fonds qui soutient l'éducation, la sensibilisation, ainsi que la recherche et le développement dans le domaine des 3R.

1.16 Que le gouvernement du Canada établisse des critères d'évaluation uniformes des emballages relativement à leurs impacts environnementaux, et ce, sur leur cycle de vie complet.

1.17 Que les sacs (en plastique ou en papier) soient vendus, dans les dépanneurs, super marchés et commerces à un prix significatif s'élevant à au moins 0.10 $.

1.18 Que la collecte sélective multi-matières, comprenant le papier fin, le papier journal, le carton, l'aluminium, le verre, le plastique, les métaux ferreux et les matières organiques, desserve toutes les municipalités du Québec au plus vite.

ENvironnement JEUnesse et Mobius

ENJEU et ENvironnement JEUnesse se spécialise dans le domaine de l'Éducation Relative à l'Environnement depuis 15 ans auprès des jeunes du secondaire, collégial et universitaire. Nous possédons également un Service d'Animation et Éducation Relative à l'Environnement (SAERE) qui donnent des conférences, ateliers, kiosques, etc... sur l'environnement en général et ce, auprès de toute la population y compris les jeunes du primaire.

J'ai lu le document produit par la compagnie BFI intitulé "Mobius". Mobius est une mascotte qui veut sensibiliser les jeunes quant à l'importance de mettre en application le principe des 3R chez soi.

Je critique le fait que le programme Mobius émette des demi-vérités quant aux coûts réels sociaux, économiques et environnementaux ainsi que les avantages/inconvénients engendrés par une gestion basée sur l'enfouissement sanitaire et l'incinération ainsi que sur les 3R.

Ce programme ne mentionne pas le fait que l'enfouissement sanitaire et l'incinération ne sont pas des modes de gestion viables pour l'environnement, qu'ils entraînent une perte importante de nos ressources sans compter les conséquences graves sur la Nature et notre société.

Mobius démontre l'importance du recyclage mais ne rapporte presque rien sur le marché du recyclage ainsi que des options tels le rejet zéro ou les ressourceries.

Dans le chapitre 3 à la leçon 2, Question B.

- "Que peut-on faire pour réduire le volume de déchets produits et consommés chaque jour?"
- Réponse: La réutilisation et le recyclage.

IL y a aucune mention concernant la réduction à la source, premier geste d'importance afin d'éviter le gaspillage. Il faut leur donner des moyens concrets et des exemples afin qu'ils mettent ce principe en action.

Lorsque Mobius parle de la gestion de nos dechets-ressources, il met toujours l'accent sur l'enfouissement et l'incinération avant le recyclage -compostage. Ce devrait être le contraire: l'emphase est mise sur les 3R ensuite l'incinération et l'enfouissement. En spécifiant bien que ces modes ne sont pas viables.

Je déplore le fait que dans ce programme, Mobius continue d'appeler nos rebuts; déchets, alors que ce sont des déchets-

1.19 Que l'implantation de centres régionaux de tri et de conditionnement des matières recyclables se fasse dans toutes les régions du Québec, au plus vite, et que le gouvernemement du Québec favorise celle-ci par un soutien financier ou par la mise en place de mesures incitatives économiques importantes.

1.20 Que les producteurs soient responsables du cycle de vie complet des produits qu'ils mettent sur le marché, c'est-à-dire que le coût de production intègre la reprise et la gestion du produit devenu un rebut après usage.

1.21 Que les gouvernements du Québec et du Canada prennent des mesures vigoureuses, incitatives, et coercitives pour la création de marchés pour les matières secondaires destinées au recyclage.

1.22 Que les différents paliers de gouvernement adoptent une politique vigoureuse d'achat de produits faits de matières recyclées lorsque ceux-ci existent sur le marché.

1.23 Que les municipalités fassent la promotion du compostage domestique comme mode avantageux de gestion de matières organiques.

1.24 Que les municipalités explorent à fond l'opportunité d'une collecte de type sec/humide (humide indiquant les matières destinées au compostage).

1.25 Que les plans de gestion des déchets-ressources municipaux priorisent stratégiquement les secteurs commercial, institutionnel et industriel souvent négligés par rapport au secteur résidentiel.

Note: Ceci est une adaptation du manifeste de la bande d'ordures d'environnement Jeunesse. Je n'ai pris que les propositions pouvant répondre au projet qui nous est soumis aujourd'hui. Nous avons tout un volet spécifique à l'Éducation Relative à l'Environnement (ÉRE) dans nos institutions scolaires.

ressources.

A la page 109 il y a une définition du compost. Je la cite: "Compost: Produit de fermentation biologique naturelle des ordures ménagères et /ou résidus de cour."

Premièrement ce n'est pas une fermentation mais une décomposition biologique, à l'aide de micro-organismes. De plus, ce ne sont pas des ordures ménagères comme nos sacs verts qui feront un bon compost... plusieurs exemples nous l'ont démontrés. Par contre, nos restes de tables sont notre principale source d'azote pour le compostage.

Conclusion

Un constat est clair: La gestion écologique des déchets-ressources préoccupent les jeunes et la population en général. Cette préoccupation se traduit par le haut taux de participation et les initiatives environnementales sur les programmes de récupération et de recuclage basé sur les 3R.

En changeant nos comportements, nous changeons également notre façon de gérer nos déchets-ressources. L'éducation est la pierre angulaire du développement d'une gestion écologique des déchets. Nous, les jeunes d'ENvironnement JEUnesse avons décidé de relever le défi. Nous acceptons de nous responsabiliser face aux déchets que nous produisons, c'est-à-dire prendre tous les moyens pour les réduire, les réutiliser et les recycler au maximum, à compter d'aujourd'hui. De plus, nous avons le droit et la responsabilité de participer aux choix de société actuels car ils auront d'énormes conséquences sur notre qualité de vie et nos possibilités de développement futurs. Nous n'acceptons pas une dette écologique, sociale et financière engendrée par une mauvaise gestion de nos déchets-resources.

Par ailleurs, plusieurs problèmes dépassant nos actions locales font obstacle à la réalisation de nos projets. Nous devons surmonter ces obstacles, entre autres, par une véritable politique nationale de gestion des déchets-ressources qui vient encourager et appuyer les initiatives entreprises dans nos milieux.

Une saine gestion des déchets ne peut inclure l'enfouissement pêle-mêle ou l'incinération. La population doit être continuellement et directement intégrée à l'ensemble des processus de décisions impliquant la gestion des déchets. Celle-ci doit s'intégrer dans une politique plus globale de gestion des ressources (naturelles, humaines, matérielles et financières) tout en considérant les aspects sociaux, écologiques, économiques et politiques des différentes alternatives. Par exemple, la pérennité des écosystèmes, le plein emploi, la santé, la qualité de l'eau, le

développement régional, entre autres choses, doivent être des objectifs puorsuivis.

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'une enquête et d'une audiences publiques sur l'ensemble de la gestion des déchets au Québec.

Enfin, ENJEU agit comme leader et porte-parole de la jeunesse et des intervenants en des institutions d'enseignement afin que ceux-ci fassent de la gestion écologique des déchets une réalité. Les jeunes d'ENJEU ne font que commencer à se manifester par leurs actions et par leurs prises de position. Ils sont de plus en plus présents dans les sphères sociale, économique et politique de la société québécoise.

Nous prennons notre place car nous sommes une génération qui pousse ...pour une gestion écologique des déchets-ressources.